

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

Envoyé en préfecture le 01/04/2015

Reçu en préfecture le 01/04/2015

Affiché le 03/04/15 SLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MARS 2015
N°15/2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 30 MARS

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 mars 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGO G., HAMEL E., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A.

PROCURATIONS : CATTANI J. L. à MENDEZ M., KOENIG S. à LEGROS N., ZANNI B. à MILET F.

EXCUSES : GALVEZ M., ZABONI S.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Eric BARET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

TARIFS SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la revalorisation à hauteur de 1% des contributions versées par la commune dans le cadre du fonctionnement des établissements scolaires restés stables en 2014. Les tarifs ci-après indiqués s'appliqueront à compter de la rentrée 2015-2016.

Fournitures scolaires :

- | | |
|---|----------|
| - crédit par enfant | 33,30 € |
| - crédit global par enfant | 10.30 € |
| - crédit livres écoles primaires par enfant | 6.60 € |
| - crédit photocopies école maternelle | 175,75 € |

Le crédit global, le crédit par enfant, le crédit livres et le crédit photocopies de l'école maternelle ne seront pas versés aux coopératives scolaires mais gérés en direct par la mairie qui paiera les fournisseurs sur factures après visa des enseignants.

Classe de découverte :

- aide de 18.7 € par enfant et par jour pour 10 jours avec nuitées pour une classe (ou pour 5 jours avec nuitées pour 2 classes).

Participation familles pour le ski :

- 2.6 € sont demandés aux familles (stable) par sortie.

Crédit éveil école maternelle : 565 €

Envoyé en préfecture le 01/04/2015

Reçu en préfecture le 01/04/2015

Affiché le 03/04/15 SLD

Noël école maternelle :

- spectacle 620 €
- crédit Noël 227,25 €

Noël écoles primaires

- spectacle (par école) 268 €

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 1^{er} avril 2015

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture
et de sa publication ou notification

